

***Séance régulière du  
Conseil scolaire fransaskois***  
*Le vendredi 23 juin 2017 (9h00)*  
*Salle de conférence du CÉF*  
*Regina*

**Procès-verbal**

**Présences :**

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Christiane Guérette, Région n° 5 de Saskatoon  
Vice-Présidence : Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords  
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde  
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille  
Alpha Barry, Région n° 3 de Regina  
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence  
Denis Marchildon, Région n° 6 de Zenon Park  
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert  
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Direction générale aux affaires  
Bernard Roy, Direction générale à l'éducation  
André Messier, Direction générale adjointe à l'éducation  
Lucie Pineau, Chef des services financiers  
Siriki Diabagaté, Direction des services financiers  
Frankie LaClare, Conseillère senior aux RH  
Claude-Jean Harel, Coordonnateur des communications  
Sébastien Fillion, Coordonnateur des TI  
Catherine Colombet, Adjointe administrative

**I. Ouverture**

*1.1 Bienvenue*

La présidence constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 23 juin 2017 à 9h00.

Madame la présidente, Christiane Guérette, souhaite la bienvenue à l'équipe administrative présente, à la présidence d'un conseil d'école, au journal l'Eau Vive ainsi qu'aux parents qui ont souhaité se joindre à la séance à distance, par audioconférence. Elle rappelle à ces derniers de bien vouloir mettre leurs micros en mode silencieux.

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 23 juin 2017 et  
\*\*assentiment sur la correspondance*

Le conseiller scolaire Alpha Barry demande à ajouter sous le point 2 :

- 2.0 Impartition
- 2.2.1 Suivi sur la résolution portant sur le PLOE

**17.112 GISEÈLE RIVARD** : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 23 juin 2017 soit adopté tel que présenté avec les ajouts demandés.

Adopté

**17.113 MARIA LEPAGE** : Que le CSF retire les étoiles au point 3 - Correspondance.

Adopté

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

La présidente du CSF, Christiane Guérette, indique qu'elle va se retirer durant le rapport du directeur à l'éducation après la présentation du rapport trimestriel.

Aucun autre conflit d'intérêts n'est déclaré.

La présidence rappelle qu'à tout moment, lors de la rencontre, un conflit d'intérêts peut être déclaré.

1.4 *Point d'amélioration continue*

Présenté par la présidence, ce point vise à échanger librement autour de la table pour apporter des améliorations au sein du CSF et du CÉF.

*1.4.1 Politique du jour (2.3 Code de conduite)*

La présidence propose de faire un essai en faisant une lecture et une évaluation de la politique du jour en lieu et place d'une lecture seulement. Elle cède la parole au conseiller scolaire Alpha Barry.

Pour le conseiller scolaire Alpha Barry, la finalité d'une politique correspond à l'avis légal reçu de Maître Paul Marshall, Avocat du cabinet Emond Harnden et qu'il cite : « *Étant donné que l'adoption de politiques constitue l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire, le CÉF doit s'assurer non seulement que toute politique soit conforme à la législation provinciale, mais également qu'elle ne s'applique pas d'une façon arbitraire, vexatoire ou de mauvaise foi, Autrement dit, une politique doit s'appliquer de façon uniforme et ne peut être ciblée vers un membre spécifique d'un conseil scolaire* ».

Grille de révision des politiques

Politique à réviser : 2.3 Code de conduite

Réunion du CSF du 23 juin 2017

Réviseur : Alpha Barry

Questions	Commentaires	Satisfaction
1) La politique est-elle toujours pertinente ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui</li> <li>- Pertinente et plus importante qu'on pourrait le croire</li> <li>- On parle pour le bien du conseil scolaire.</li> <li>- On va se pencher pour peaufiner quelques aspects de la politique.</li> <li>- Cette politique a été conçue selon les valeurs et la culture organisationnelle. Valeurs de respect, les valeurs de prendre soin et d'agir avec compétence et diligence pour la dignité et respect des valeurs de chacun.</li> <li>- Suggestion : de reprendre chaque point en posant les questions suivantes : comment, à quel moment et qui ? Il faut avoir plus de précisions, y amener plus d'informations complémentaires et enlever les zones grises.</li> </ul>	
2) La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ?		
3) Est-ce que la politique est facilement accessible à tous ?	- Elle l'est.	
4) Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?	- Oui.	
5) La politique atteint-elle les résultats visés ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- C'est ce qu'on veut.</li> <li>- Il faudrait la revoir souvent,</li> </ul>	

	avoir un rappel pour ne pas l'oublier. - On va faire une évaluation du conseil et à partir de ça on pourra évaluer. Le résultat est mitigé.	
6) Quelle est l'efficacité de la mise en œuvre de la politique ?	- Efficacité mise en doute. Il y a de l'amélioration à apporter pour toute pratique. - Attendre avant de répondre.	

Des conseillers scolaires énoncent leurs préoccupations quant aux codes de conduite numéros 6 et 7 de la politique 2.3.

La conseillère scolaire, Maria Lepage, rappelle l'importance de déclarer les conflits d'intérêts. Il est important de porter une grande attention afin de ne pas se trouver en conflit d'intérêts par des liens de famille ou professionnels. Il est également important que les membres du CSF ne soient pas perçus en conflit d'intérêts.

**17.114 ALPHA BARRY :** Que le CSF mandate une compagnie externe pour déterminer si la politique 2.3 Code de conduite a été respectée vis-à-vis de lui-même qui annonce déposer une plainte d'avoir été victime d'un abus non conforme à la politique.

Pour 3  
 Contre 6  
 Rejeté

Il est suggéré de suivre la procédure et d'attendre que la plainte soit déposée avant de passer au travers du processus déjà en place. Le conseiller scolaire est invité à soumettre formellement sa plainte.

Le conseiller scolaire, Alpha Barry, quitte la séance à 9h42.

*1.4.2 Évaluation du CSF*

**17.115 MARTIN PRINCE :** Que l'administration propose une mise à jour du questionnaire avec la rétroaction des membres du CSF.

Adopté

La présidence rappelle que cette évaluation doit être faite avant fin septembre pour respecter la politique du CSF.

*1.5 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 31 mai 2017*

**17.116 GISELE RIVARD :** Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 31 mai 2017 tel que présenté.

Abstention 1  
Adopté

## II. Directions du Conseil

### 2.0 *Impartition*

Dossier traité par le Comité de vérification (voir 2.3.2. Comité de vérification page 8 du présent procès-verbal).

### 2.1 *Rapports trimestriels des directions générales*

#### 2.1.1 *Rapports de la direction générale aux affaires et États financiers trimestriels*

Présentation par Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires du rapport au 31 mai 2017 avec les points suivants :

- Plan stratégique
- Démographie des élèves
- Démographie – Personnel
- Démographie – Suppléance des enseignants et du personnel de soutien
- Projets d'infrastructure
- Transport :
- État des résultats financiers
- Ratios
- Ressources humaines
- Les technologies
- Les communications : fidélisation et recrutement
  
- Prématernelle : aide financière pour 2017-2018 pour les familles à faible revenu

**17.117 MARIA LEPAGE :** Que le CSF mandate l'administration pour réaliser une étude individuelle de chaque communauté afin de ne pas désavantager l'école et la communauté francophone par rapport aux frais demandés à la PM.

Adopté

Pause de quelques minutes et reprise à 10h45.

**17.118 CHRISTIANE GUERETTE :** Que le CSF adopte l'option 2 présentée par l'administration dans le cadre d'une demande d'aide financière à la PM avec une modification. Les demandeurs devront fournir une déclaration sur l'honneur et en cas de défis, un rapport d'impôt pourrait être réclamé par l'administration du CÉF comme preuve. Que cette formule soit évaluée après une année de mise en pratique, pour une appréciation de la situation par le CSF.

Abstention 1

Adopté

Les états financiers du 3<sup>e</sup> trimestre sont présentés par Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires.

**17.119 DENIS MARCHILDON :** Que le CSF se réunisse à huis clos à partir de 10h57 en présence seulement des directions générales du CÉF, Messieurs Bernard Roy et Ronald Ajavon.

Adopté

**17.120 MARTIN PRINCE :** Que le CSF lève le huis clos de la séance régulière du 23 juin 2017 à 11h53.

Adopté

Pause dîner et reprise à 12h27 en l'absence du vice-président, Martin Prince.

**17.121 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF reçoive le rapport du 3<sup>ème</sup> trimestre du directeur général aux affaires, tel que présenté et comprenant le rapport trimestriel, les états financiers du 3<sup>ème</sup> trimestre, le rapport des ressources humaines du 24 mai au 9 juin 2017 et le sondage de sortie.

Adopté

M. Martin Prince rejoint la séance à 12h28.

**17.122 CHRISTIANE GUERETTE :** Que le CSF reçoive le sondage de sortie et qu'un retour soit présenté à la table du CSF à l'automne prochain.

Adopté

### ***2.1.2 Rapport de la direction générale à l'éducation***

Présentation par Bernard Roy, Directeur général à l'éducation :

- Plan stratégique
- Résultats GB+
  - ✓ 1<sup>ère</sup> année : tous les élèves et les élèves sans PII
  - ✓ 2<sup>ème</sup> année : tous les élèves et les élèves sans PII
  - ✓ 3<sup>ème</sup> année : tous les élèves et les élèves sans PII
- Résultats de GB+ de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> année de 2014 à 2017
- État des lieux et mise en place de chantiers
- Cheminement des grands dossiers
  - ✓ Mesure et évaluation
  - ✓ Comité de soutien à l'élève
  - ✓ Cible de performance – Satisfaction face aux services offerts aux élèves
  - ✓ Comité de la petite enfance
  - ✓ Comité de la construction identitaire et activités parascolaires.

M. Bernard Roy adresse ses remerciements à tout le personnel qui travaille fort pour

assurer la réussite de nos élèves.

**17.123 GISELE RIVARD :** Que le CSF reçoive le rapport trimestriel de la direction générale à l'éducation.

Adopté

Mme Christiane Guérette se retire de la séance car elle déclare un conflit d'intérêts pour le dossier qui va être traité. Le vice-président, Martin Prince, assure la présidence de la séance en l'absence momentanée de Christiane Guérette.

**17.124 MARIA LEPAGE :** Que le CSF se réunisse à huis clos à partir de 12h49 lors de la séance régulière du 23 juin 2017, en présence des directions générales et du personnel du CÉF seulement, pour recevoir le rapport disciplinaire.

Adopté

**17.125 GISELE RIVARD :** Que le CSF lève le huis clos à 12h55 lors de la séance régulière du 23 juin 2017.

Adopté

La présidence du CSF est de nouveau assurée par Christiane Guérette qui est de retour dans la salle.

## 2.2 *Décisions*

### 2.2.1 *Suivi sur la résolution portant sur le PLOE*

Non traité.

### 2.2.2 *Affaires financières*

Présentation par Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires et Lucie Pineau, Chef des services financiers du rapport sur l'Entretien préventif et de rénovation (EPR) :

- Montants EPR autorisés par le Ministère de l'éducation
- Plan 2016-2017
- Plan triennal - Projets 2017-2018

**17.126 GISELE RIVARD :** Que le CSF reçoive le rapport sur l'Entretien Préventif et de Rénovation (EPR) 2017-2018 tel que présenté au CSF lors de sa séance régulière du 23 juin 2017.

Abstention 1  
Adopté

Le directeur général aux affaires soumet au CSF le nouveau processus de rémunération des élus.

**17.127 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF adopte le modèle 2 tel que présenté et proposé par le comité de vérification. Que la rémunération des élus soit implantée en septembre 2017.

Adopté

*2.2.3 Séance d'organisation*

Après avoir exprimé ses raisons, Madame Christiane Guérette, dépose sa démission effective ce jour à la fin de la journée et suggère que le vice-président, Martin Prince, assure l'intérim jusqu'à la prochaine séance d'organisation du CSF.

**17.128 CHRISTIANE GUERETTE :** Que le CSF déclenche des élections partielles dans la région scolaire de Saskatoon n° 5 au plus tôt au mois d'août 2017 pour une mise en place en septembre 2017.

Adopté

**17.129 MARIA LEPAGE :** Que le CSF tienne sa séance d'organisation, en octobre 2017.

Adopté

*2.3 Rapport des comités et représentants*

*2.3.1 Comité des permissions d'admission*

Le rapport du Comité des permissions d'admission est présenté par M. Bernard Roy, Directeur général à l'éducation.

**17.130 GISELE RIVARD :** Que le CSF reçoive le rapport du Comité des permissions d'admission tel que présenté.

Adopté

*2.3.2 Comité de vérification*

Présentation du rapport oral du Comité de vérification par Denis Marchildon, Président dudit comité. Sans proposition du comité, et les offres reçues pour l'impartition ne satisfaisant pas aux attentes, il soumet la décision à la table du CSF.

**17.131 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF procède avec le plan B et supporte l'administration dans l'accomplissement dudit plan.

Adopté

*2.3.3 Comité d'autorisation des dépenses*

**17.132 ANITA FRANCON :** Que le CSF reçoive le rapport du Comité d'autorisation des dépenses et approuve le remboursement des dépenses telles que reçues et validées

par le comité le 19 juin 2017.

Adopté

*2.3.4 Comité de gouvernance et de politiques*

**17.133 CHRISTIANE GUERETTE :** Que le CSF reçoive le rapport du Comité de gouvernance et de politiques tel que présenté.

Adopté

*2.3.5 Représentant auprès du comité exécutif du SSBA*

La conseillère scolaire, Geneviève Binette quitte la séance durant quelques minutes à 13h23.

Martin Prince veut pouvoir ramener à la table du SSBA les rétroactions du CSF quant au budget présenté, afin d'y apporter des changements dès à présent et ne pas attendre l'Assemblée générale annuelle du SSBA.

Il est proposé de recommander au représentant du CSF auprès du SSBA de proposer au SSBA de ne pas réduire la cotisation de 30,3 %, et de maintenir en revanche le niveau de services offerts actuellement au CEF.

**17.134 MARTIN PRINCE :** Que le CSF reçoive le rapport du représentant du CSF auprès du comité exécutif du SSBA tel que présenté oralement.

Adopté

*2.3.6 Représentant auprès de la table des élus*

La présidence du CSF, Christiane Guérette, indique que la prochaine rencontre aura lieu le 16 septembre 2017.

*2.3.7 Représentant au conseil d'administration du FNCSF*

Non traité.

*2.3.8 Comité d'appui à la négociation avec le gouvernement*

**17.135 CHRISTIANE GUERETTE :** Que le CSF reçoive le rapport du Comité de gouvernance et de politiques tel que présenté.

Abstention 1  
Adopté

*2.3.9 Comité de reconnaissance*

Prix Jean-Robert Gauthier 2017

Les conseillères scolaires, Geneviève Binette et Maria Lepage soumettent trois personnes au CSF. Les candidatures doivent parvenir à la FNCSF au plus tard le vendredi 30 juin 2017.

Le vice-président, Martin Prince, s'est absenté quelques instants de la salle.

**17.136 CHRISTIANE GUERETTE :** Que le CSF propose la candidature de M. Roger Gauthier au prix Jean-Robert Gauthier de la FNCSF.

Pour 5  
Abstentions 2  
Adopté

Retour du vice-président, Martin Prince, dans la salle de conférence.

La famille étant arrivée, le point 4. Délégations et présentations spéciales (Demande de révision d'une permission d'admission - Appel) est avancée.

**17.137 MARTIN PRINCE :** Que le CSF se réunisse en huis clos à 13h44, lors de sa séance régulière du 23 juin 2017, en présence des directions générales et du personnel du CÉF, pour recevoir la famille A 106.

Adopté

Le conseiller scolaire, Joseph Poirier, a quitté la séance à 14 heures.

**17.138 GISELE RIVARD :** Que le CSF lève le huis clos de la séance régulière du 23 juin 2017 à 14h12.

Adopté

**17.139 DENIS MARCHILDON :** Que le CSF accepte la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 106 à l'école Monseigneur de Laval de Regina.

Adopté

## 2.4 *Points d'information*

### 2.4.1 *Relations CSF/CÉ/CÉ Inc.*

Sont présentées, pour information, au CSF :

- Les recommandations 17.12 – 17.13 et 17.14 du Conseil d'école Ducharme de Moose Jaw (rencontre du 10 mai 2017) ;
- La lettre de la présidence du Conseil d'école Boréale de Ponteix (en date du 16 juin 2017) à la présidence du CSF.

La présidence du CSF indique que la résolution de la conseillère Maria Lepage (n° 17.117) de ce jour et adoptée par le CSF, rejoint les recommandations des conseils d'école.

#### 2.4.2 *Fondation fransaskoise*

Un état d'avancement des dons :

- Fonds de solidarité Education fransaskoise
- Fonds Xavier Gareau

est transmis au CSF pour information, par Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires.

#### 2.4.3 *Dates à retenir*

Il est proposé que celles et ceux qui sont intéressés (2 délégués) par les activités se déroulant en septembre et octobre, puissent le faire ;

- 70<sup>e</sup> Congrès ACELF à Calgary (du jeudi 28 au samedi 30 septembre 2017) : Maria Lepage et Geneviève Binette.
- Symposium des parents à Saskatoon (Samedi 7 octobre 2017) : Martin Prince et Anita Francon.

Les autres dates seront revues à la prochaine rencontre du CSF.

### **III. \*\*Correspondance**

- Le bulletin de la FNCSF du 29 mai 2017
- Congrès FNCSF 2017 : encan silencieux
- Communiqués de la FNCSF des 31 mai et 12 juin 2017
- Invitation de la FNCSF – 18 octobre 2017
- SSBA – Lettre d'information mensuelle, Juin 2017
- 27<sup>e</sup> assemblée annuelle de la FNCSF
- Justice en langues officielles – Bulletin n° 16 été 2017

### **IV. Délégations et présentations spéciales**

Demande de révision d'une permission d'admission (appel). Ce dossier a été traité précédemment (voir page 10 du présent procès-verbal).

### **V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière**

### **VI. Tour de table et clôture de la séance**

#### *6.1 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)*

##### *6.1.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance du 31 mai 2017*

Aucune observation

##### *6.1.2 Autoévaluation de la séance du 23 juin 2017*

Il est demandé aux conseillers de faire cette autoévaluation en ligne et au plus tard le 5 juillet 2017.

*6.1.3 Durée de la séance du 23 juin 2017*

**17.140 CHRISTIANE GUERETTE** : Que le CSF accorde aux membres du CSF présents à la séance du 23 juin 2017, un remboursement d'honoraires et dépenses équivalent à une journée de 4 heures et plus.

Adopté

*6.2 La prochaine séance :*

- Le mercredi 23 août 2017 à 9 heures, à Saskatoon.

*6.3 Levée de la séance du 23 juin 2017*

**17.141 GISELE RIVARD** : Que le CSF lève la séance régulière du 23 juin 2017 à 14h26.

Adopté



Présidence



Secrétaire